

LES MOTS COMPOSÉS

Paru dans R. Martin (éd.), *Les concepts opératoires de l'INaLF*, INaLF, 1995, pp. 15-19.

0. On exposera succinctement quelques problèmes d'analyse liés à la composition, avant d'envisager leurs répercussions sur la pratique lexicographique.

1. Une première difficulté concerne la **définition** même de la composition, sa "délimitation" : où commence, où finit le mot composé ? Cette question met en jeu de multiples paramètres (morphologiques, orthographiques, syntaxiques, sémantiques) irréductibles à une réponse simple.

A cela s'ajoutent des divergences de dénomination - *lexies composées et complexes* (Pottier), *synapsies* (Benveniste), *unités syntagmatiques* ou *unités de signification* (Guilbert), *unités phraséologiques* (Dubois), etc. - qui ne recouvrent pas toujours les mêmes structures.

11. Il semble toutefois possible de s'entendre sur une définition minimale. Dire qu'un mot comme *pot-au-feu* est un mot composé, c'est poser en même temps deux assertions complémentaires :

- il s'agit d'une **unité** lexicale, irréductible aux éléments qui la composent ; dans le cadre de la phrase, elle fonctionne comme n'importe quel mot simple (*Max a mangé du pot-au-feu / Max a mangé de la viande*) ;

- elle s'en distingue cependant, du point de vue morphologique, par la **pluralité** et la préexistence des éléments de formation : *pot*, *au*, *feu* fonctionnent, chacun pour son propre compte, comme des unités de langue.

Certes les deux paramètres en présence - unité/pluralité - connaissent dans la pratique d'infinies variations de degré (voir *infra*) : tantôt l'unité prédomine au point que les éléments ne sont presque plus identifiés, comme c'est souvent le cas des composés anciens (*chausse-trape*, *croque-mort*, *boute-en-train*) ; tantôt, à l'inverse, la perception des composants est si claire, si distincte qu'on peut s'interroger sur l'unité du composé, son statut même de mot (*la forme sonate, du vin rouge*). Il n'en est pas moins vrai que la notion de composition présuppose, si peu que ce soit, l'affirmation simultanée des deux aspects : que l'un des deux vienne à manquer, et l'on retrouve soit un mot simple, soit un syntagme libre. Les composés sont par principe en équilibre instable, oscillant entre deux seuils au-delà desquels ils disparaissent, perdant leur spécificité.

12. Le critère de l'autonomie lexicale appelle encore deux commentaires :

121. Dans les **formations de type savant** (*herbivore, anthropophage*), les éléments ne peuvent être utilisés de manière autonome, ce qui leur vaut parfois d'être mis à l'écart (quelle que soit la dénomination proposée, par exemple l'*interfixation*). Sans nier l'originalité de telles structures, directement héritées des langues classiques, on peut continuer de les rattacher à la composition, car les constituants ont valeur de lexèmes (bases éventuelles de dérivation : *anthropien, anthropique*), et leurs combinaisons offrent les mêmes relations que les autres composés : comparer, par exemple, *pithécanthrope* et *homme-singe*, *herbivore* et *mange-mil*.

122. Le problème est plus délicat pour les **préfixes** ordinaires. Certaines formes se rapprochent plutôt de la composition (composés sur adverbe ou sur préposition : *avant-projet, malentendant*), d'autres de la dérivation (*dé-* et *re-* fonctionnent comme des affixes), avec toute une gamme de situations intermédiaires. La question reste ouverte de leur rattachement théorique à l'une ou l'autre catégorie.

2. Ces principes généraux étant admis, la composition lexicale offre une extrême **diversité** formelle et structurelle. Une étude morphologique conduite au LLI a permis de dégager plus de 500 types de noms composés, et près de 200 types d'adjectifs composés, chacun d'eux correspondant à une séquence de catégories, par exemple :

-o N	<i>un électro(-)aimant, un turbo(-)train</i>
Vinf Vinf	<i>le laisser-aller, le savoir-vivre, un faire-valoir</i>
N Pé	<i>une lettre recommandée, une banane flambée, un colis piégé</i>
N de Adj N	<i>une oeuvre de longue haleine, une heure de grande écoute, une femme de mauvaise vie</i>
Adj comme le N	<i>beau comme le jour, ennuyeux comme la pluie</i>
Pé à N	<i>gonflé à bloc, saigné à blanc, frappé à mort</i>
sans N ni N	<i>sans foi ni loi, sans peur ni reproche, sans queue ni tête</i>

Encore ne s'agit-il pas là du stade ultime de l'analyse ; la prise en compte de la syntaxe permet de faire apparaître des distinctions plus fines, selon le type de relation qui unit les éléments, par exemple, pour le type *-o N* : coordination (*ferro[-]nickel*, alliage de fer *et* de nickel), détermination (*électro[-]filtre*, filtre utilisant les phénomènes électriques), expansion prédicative (*auto[-]punition*, le fait de *se punir* soi-même), etc.

3. Un autre facteur de complexité est lié au **figement**, notion indissociable de la composition. Les recherches que nous avons menées sur ce point nous ont conduits à substituer au modèle classique, de type manichéen (forme figée vs forme libre), une description plus précise, fondée sur l'articulation d'un ensemble de paramètres, indépendants mais combinables. Ainsi, pour les groupes NOM + ADJECTIF, plusieurs critères sont pertinents : la non-prédicativité (*une*

*élection présidentielle / *cette élection est présidentielle*), les ruptures paradigmatiques (*une douche écossaise / *une douche norvégienne*), l'absence de modification adverbiale (*un fait divers / *un fait très divers*) ou de coordination adjectivale (**une étoile filante et brillante*), l'impossibilité d'effacement de l'adjectif (*le cuir chevelu / *le cuir*), etc. Entre le syntagme libre et le figement maximal, toutes sortes de combinaisons intermédiaires sont possibles, selon le nombre et la nature des paramètres vérifiés : d'où la notion de **degré** de figement.

31. Il en résulte que, parallèlement aux unités stables et lexicalisées qui constituent l'objet usuel de la lexicographie, se développent une multitude de formations de circonstance, **composés "occasionnels"**, mots de parole ou de discours : *les sans-éducation, le giscardo-centrisme, un protège-beauté, un traîne-blue-jeans, une pause-whisky, un repas tout-champagne, un crime de lèse-laïcité, un contre-coup d'Etat...* La créativité indéfinie qui apparaît ici exclut toute idée d'inventaire clos ou de liste exhaustive.

4. Un dernier paramètre vient accroître la difficulté de description des composés : leur **instabilité graphique**.

Les mots orthographiés avec un **trait d'union** sont en un sens privilégiés : l'ambivalence structurelle qui définit ce signe (tout à la fois marque d'union et de division, à mi-chemin de la soudure et de la séparation) reflète explicitement, sur le plan de l'écriture, l'ambiguïté constitutive de la composition (v. *supra*, 11).

Mais son usage est trop aléatoire pour qu'il puisse constituer une marque définitoire de la composition : tantôt la soudure l'emporte (*contresens, portefeuille*), tantôt la disjonction (l'immense majorité des unités de type *N Adj* ou *N de N*). On ne s'étonne pas, dès lors, du nombre d'hésitations : la composition se caractérise, du point de vue graphique, par l'importance des **variantes**, des plus simples (*audio-visuel* ou *audiovisuel, poisson-lune* ou *poisson lune*) aux plus complexes (*ras-le-bol, ras le bol, ralbol* ou *ral'bol ; je-m'en-fichisme, je m'en fichisme, je-m'enfichisme, je m'enfichisme, j'menfichisme...*).

41. L'incertitude graphique se retrouve, à un autre niveau, dans le traitement des **flexions** : comment écrire *des fier(s)-à-bras, des garde(s)-boeuf(s), des après-ski(s), des boutons de manchette(s), une m'as-tu-vu(e) ?*

5. Les réflexions précédentes, si schématiques soient-elles, suffisent à mettre en évidence les problèmes posés par la **représentation** des mots composés dans un dictionnaire de l'importance du *TLF*.

51. La dualité interne de la composition (unité du composé / pluralité des composants) se traduit par une oscillation dans le **mode de présentation** :

Certaines unités, traitées comme des mots à part entière, bénéficient d'une adresse autonome, ce qui leur vaut, en général, une description rigoureuse. Leur sélection repose essentiellement sur deux critères :

- le haut degré de figement ;
- la cohésion graphique (soudure ou trait d'union).

Les autres composés, soit l'écrasante majorité, sont renvoyés sous l'un ou l'autre de leurs constituants. Leur description, de ce fait, est plus aléatoire :

- choix de l'adresse de rattachement ;
- difficultés de repérage au sein de grands articles (combien de temps faut-il pour trouver *tête de pont* ou *pied de nez* ?) ;
- hétérogénéité de la présentation : sous-entrée, locution, citation, etc. ;
- lacunes de la description, tant sur le plan morphologique (les variantes et les flexions ne sont pas toujours indiquées) que sur le plan sémantique (définitions).

Même s'il est exclu, dans un dictionnaire comme le *TLF*, d'accorder une entrée à tous les composés, il pourrait être avantageux de les mettre en valeur sur le plan typographique et de revoir leur traitement de façon plus systématique.

52. S'agissant des **formations occasionnelles**, le *TLF* se caractérise par la richesse des informations : nombreux composés libres regroupés sous un des composants, avec des citations et des exemples représentatifs ; statistiques fondées sur le nombre d'occurrences (par exemple sous *demi-*) ; fixation d'un "seuil" de description ("composés de fréquence ≥ 2 relevés dans le corpus littéraire", s.v. *anti-*).

Dans le meilleur des cas, les éléments de composition sont promus en entrée (par exemple "*HOMME-* , élém. de compos."). Il ne reste plus qu'à décrire les variables de la structure (notamment en termes de traits et de classes d'objets : *homme* + nom de divinité, *homme* + nom de plante, *homme* + nom d'animal, etc.) pour aboutir à la mise en place de **modèles productifs**. Il pourrait être intéressant de généraliser ce système de représentation, qui permet de rendre compte de la créativité lexicale au sein du dictionnaire.